



BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Faits saillants du Rapport financier

Maria Tutino



Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du **Rapport financier** de la

Ville de Baie-D'Urfé qui se terminait le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Ville de Baie-D'Urfé, *Goudreau Poirier inc.*, ont indiqué que les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé au 31 décembre 2019. Le résultat de ses activités, la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Félicitations à l'équipe des finances composée de **Julie MacDowell, Maritza Vilcherres, Maggy Bogetto et Darlene Ward** pour l'excellente gestion de nos états financiers et pour avoir fourni à nos auditeurs toute l'information requise de manière professionnelle, détaillée et en temps opportun dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

VUE D'ENSEMBLE

Le rapport financier 2019 a été déposé lors d'une réunion du Conseil tenue le 12 mai 2020.

Depuis 2012, la Ville enregistre un excédent de plus d'un million de dollars.

L'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 1 835 907 \$. En voici les points saillants.

REVENUS 2019

Les revenus totaux de la Ville de Baie-D'Urfé pour 2019 se sont élevés à 20 593 562 \$, soit une hausse de 540 522 \$ par rapport au budget. Les principaux facteurs expliquant la hausse de ces revenus sont les suivants :

Recettes de l'impôt foncier	
- nouvelles recettes de l'impôt foncier	1 286 626 \$
- perte de revenus due principalement à une contestation du secteur industriel	(1 341 767 \$)
Intérêts (bancaire, arrérages, amendes et pénalités)	90 150 \$
Droits de mutation immobilière et permis	666 066 \$
- perte de revenus d'un droit de mutation pour une contestation du secteur industriel	(181 077 \$)
Autres revenus (locations et services rendus)	(3 062) \$
Subventions gouvernementales (compensation tenant lieu de taxes)	23 586 \$
TOTAL	540 522 \$

DÉPENSES 2019

Les dépenses totales pour 2019 se sont élevées à 18 885 512 \$ excluant l'amortissement.

Les dépenses régionales ont représenté 12 642 844 \$: 152 015 \$ ont été versés à la *Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM) pour les cotisations annuelles et 12 490 829 \$ ont été versés à la Ville de Montréal pour notre quote-part des services d'agglomération incluant 317 172 \$ pour nos coûts de consommation d'eau à l'échelle de la Ville. Sur les quelque 12,6 millions de dollars que nous versons à Montréal, environ 2 millions étaient destinés à l'Administration générale, 3,5 millions au Service de police, 1,9 million aux Service de la sécurité incendie et 3 millions pour le transport en commun.

DÉPENSES LOCALES

Les dépenses locales pour 2019 se sont élevées à 6 242 668 \$.

La Ville a investi 1,02 million dans ses infrastructures;

En 2019, la Ville a utilisé 1 709 035 \$ qui provenait du surplus accumulé, des réserves financières, des fonds de réserve et du budget opérationnel. Certains projets d'immobilisations achevés et financés par le surplus accumulé, les réserves financières et les fonds de réserve étaient :

1. Nouveau CPE Whiteside Taylor (338 814 \$)
2. Construction du mur d'atténuation sonore de Lakeview à Apple Hill (327 438 \$)
3. Programme de pavage et drainage 2019 (325 829 \$)
4. Équipements pour les travaux municipaux (véhicules et équipements lourds, 253 753 \$)
5. Tuyau de drainage entre les rues Gay Cedars et le lac Saint-Louis (206 657 \$)
6. Espace récréatif canin Bertold (126 886 \$)
7. Parc et Équipement pour les aires de jeux (parc John Weir 56 024 \$)

SURPLUS 2019

La Ville a débuté son exercice 2019 avec un surplus accumulé, des réserves financières et des fonds de réserve totalisant 9 354 874 \$.

En 2019, la Ville a enregistré un surplus de son budget opérationnel de 1 835 907 \$.

Ce surplus est attribuable à une hausse des revenus de 540 522 \$, à la diminution des dépenses de 394 928 \$ (321 365 \$ provenant des salaires et d'avantages sociaux de postes vacants) et des allocations budgétaires provenant de son excédent accumulé et de ses réserves financières, d'environ 900 460 \$ à son budget opérationnel pour l'entretien et la réparation des bâtiments, le programme consacré à l'Agrile



BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Faits saillants du Rapport financier (Suite)

	EXCÉDENT NON AFFECTÉ	EXCÉDENT AFFECTÉ	RÉSERVES FINANCIÈRES	FONDS RÉSERVÉS	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier	4 166 810 \$	2 536 988 \$	1 772 918 \$	878 158 \$	9 354 874 \$
Surplus pour l'année	1 835 907 \$				
AFFECTATIONS					
Excédent affecté	(1 893 704 \$)	1 893 704 \$			
Réserves financières	(39 135 \$)		39 135 \$		
Investissement en cours	21 734 \$				
Activités de fonctionnement	(237 373 \$)	(208 213 \$)	(292 235 \$)	105 124 \$	
Activités d'investissement	(215 055 \$)	(654 545 \$)	(262 682 \$)	(253 753 \$)	
Solde au 31 décembre	3 639 184 \$	3 567 934 \$	1 257 136 \$	729 529 \$	9 193 783 \$

du frêne et l'entretien des arbres, les élections partielles de 2019 et les dossiers juridiques. La différence entre les montants budgétés et les dépenses sera affectée aux projets 2020 tels que le pavage, le drainage et les infrastructures des parcs.

En 2019, près de 1,4 millions du surplus accumulé et du fonds de réserve, ont permis de financer certains projets de la Ville (y compris les projets en cours), ce qui a résulté en une diminution des dépenses.

Au 31 décembre 2019, le surplus accumulé, les réserves financières et les fonds de réserve s'élevaient à 9 193 783 \$ (avec l'ajout de 1 835 907 \$ provenant du résultat de l'exercice 2019). Voir le tableau ci-haut.

Au cours de l'exercice 2019, la provision pour contestation d'évaluation a été augmentée d'un montant de 1 522 844 \$ pour s'établir à 3 102 517 \$ au 31 décembre 2019.

DETTE À LONG TERME 2019

La dette à long terme s'élevait à 700 100 \$ (une diminution de 338 700 \$ par rapport à l'année 2018). De ce montant,

145 583 \$ sont remboursés par le gouvernement du Québec, alors que le solde de 554 517 \$ est récupéré uniquement par les secteurs résidentiel et/ou industriel imposés sous forme de taxes d'améliorations locales. Depuis 2016, la Ville n'a pas de **dette à l'ensemble des contribuables**.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2019

La rémunération de tous les membres du Conseil doit figurer dans le Rapport financier de la Ville et être déposée sur son site Internet. L'information est disponible sur notre site sous l'onglet **Profil financier**, section du Budget 2019 – Rémunération des élus (S45 – page 11).

Soumis respectueusement par
Maria Tutino, mairesse de Baie-D'Urfé



Message du maire

La saison estivale approche et la majorité d'entre nous ont été confinés à la maison, seuls, avec un ou deux membres de la famille ou plusieurs membres d'une même famille de tous âges. Certains font du télétravail, d'autres attendent que le gouvernement provincial assouplisse les restrictions afin que davantage d'entreprises puissent graduellement rouvrir et reprendre un semblant de « vie normale ».

Comme à l'heure actuelle les statistiques de la Covid démontrent qu'à Baie-D'Urfé et dans

» Maria Tutino

l'Ouest-de-l'Île en général, le nombre de cas confirmés et de décès signalés est faible et bien inférieur par rapport à l'ensemble de la population de l'Île, il ne faudrait pas pour autant être complaisant ni relâcher notre vigilance.

C'est à Montréal que se situe présentement l'épicentre de la pandémie au Canada.

Au 14 mai, Baie-D'Urfé n'avait que **15 cas** confirmés et **0 décès** reportés et était l'une des trois municipalités à n'avoir signalé aucun décès (Senneville et Hampstead étant les deux autres).



	CANADA	QUÉBEC	ÎLE DE MONTRÉAL
Cas confirmés	73 401	40 724	20 633
Décès	5 472	3 351	2 154

L'île représente environ 51 % des cas au Québec et 64 % des décès; ce qui est encore plus préoccupant, c'est qu'environ 28 % des cas confirmés au Canada et 39 % des décès proviennent de l'île.

Présentement, en ce qui a trait à l'Île de Montréal, la situation est telle qu'il vaut mieux « **prévenir que guérir** ».

- ▶ **Le 7 mai** dernier, le premier ministre François Legault a décidé de reporter au 25 mai, soit une semaine de plus, l'ouverture des magasins et des écoles à Montréal.
- ▶ **Le 14 mai**, il annonçait que :
 - ▶ Les écoles n'ouvriraient pas dans la grande région de Montréal avant septembre et que les garderies resteraient fermées jusqu'au 1^{er} juin;
 - ▶ L'assouplissement du déconfinement ne se ferait pas tant que la situation à Montréal ne sera pas totalement sous contrôle;
 - ▶ « l'utilisation des masques pourrait **changer la donne** ».

Plusieurs montréalais y compris moi-même ont estimé que la décision rendue était sage. Il est important d'être prêt à assouplir les restrictions car beaucoup souffrent économiquement, socialement et psychologiquement, mais il est également primordial de le faire au bon moment. Et là, ce n'était pas le bon moment.

À la séance ordinaire du 12 mai, le directeur général par intérim, Nicholas Mavrias, a présenté les plans de la Ville quant à la façon dont elle entend aller de l'avant, alors que le gouvernement autorise la réouverture de plus en plus de services municipaux. Ce plan de réouverture

sera mesuré et adapté à la réalité de Baie-D'Urfé (nombre d'employés, disponibilité des véhicules, exigences de distanciation sociale et tous autres éléments qui doivent être mis en place pour assurer la sécurité du personnel et des résidents). Il a plutôt mis l'emphase sur le « comment » que sur le « quand » étant donné que ces changements devront être faits en tout respect des nouvelles recommandations. Certains services **ne peuvent démarrer et ne démarreront pas** sans ces conditions, même s'ils sont disponibles à nouveau dans d'autres municipalités. Comme le ministre Legault a adapté sa politique de déconfinement pour refléter la réalité actuelle de la Covid sur l'Île, le Conseil appuie pleinement l'approche modérée et prudente prise par l'Administration pour refléter celle de Baie-D'Urfé.

POUR LES CITOYENS DE 70 ANS ET PLUS

Vous avez certainement reçu dernièrement une lettre de la mairesse, Maria Tutino, en ce qui a trait à « *Des informations importantes sur la Covid-19 pour les personnes âgées de 70 ans et plus.* » Si ce n'est pas le cas, veuillez m'en faire part au **514 457-6291** ou par courriel à : mtutino@baie-durfe.qc.ca et cette lettre vous sera acheminée.

Prenez soin de vous, soyez prudents et surtout, demeurez en sécurité!

Mairesse **Maria Tutino**



Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.



Communiqué du Conseil



En avril, le Conseil a entamé la webdiffusion de ses séances publiques, ce qui a suscité des commentaires très positifs, non seulement par quelques lettres au Conseil, mais également dans les conversations informelles que j'ai eues avec des citoyens.

Je crois que la webdiffusion des séances publiques est importante pour les raisons suivantes :

- ☞ La diffusion sur le Web offre un accès équitable à tous nos citoyens, surtout quand bon nombre de ceux-ci ne sont pas en mesure d'assister physiquement à une séance;
- ☞ Une webdiffusion en différé donne accès à la séance au moment opportun pour le citoyen, offrant plus de flexibilité;
- ☞ Les résidents peuvent écouter toute la séance en différé ou la défiler jusqu'à leur point d'intérêt, ce qui permet d'économiser du temps pour le ou la citoyen(ne);
- ☞ Pendant une période électorale, les webdiffusions permettent aux citoyens de visionner le Conseil en action et donnent un aperçu des personnalités des conseillers, ce qui peut influencer leurs décisions de vote si ceux-ci choisissaient de se représenter.



Plus important encore, la webdiffusion augmente la transparence et fournit aux citoyens en temps réel toutes les informations échangées lors d'une séance. Pour ceux qui ne peuvent y assister, il n'est pas nécessaire d'attendre près d'un mois la publication des procès-verbaux approuvés.

Bien que le Conseil n'ait accepté d'utiliser la webdiffusion que pendant la pandémie de la COVID, la réaction des citoyens a été forte. Jusqu'à présent, nous avons eu quatre réunions par webdiffusion : les 2, 14, 20 avril et 12 mai. En date du 12 mai, ces webdiffusions ont été visionnées respectivement **221, 304, 217 et 305 fois**. En comparaison, environ 6 à 20 citoyens assistent normalement en personne aux séances du Conseil. Les webdiffusions ont attiré une audience impressionnante et à mon avis, elles valent certainement l'investissement pour une plus grande transparence et un meilleur accès à l'information pour nos résidents.

Andrea Gilpin

☞ Veuillez nous faire part de vos commentaires car cela aura un impact sur notre décision de poursuivre ou non avec ces webdiffusions quand la situation sera revenue à la normale. Si vous n'avez pas profité de l'opportunité pour en visionner quelques-unes, elles sont disponibles sur le site Internet de la Ville, sous « **Vie démocratique** ».

D'autre part, l'Administration a complété l'audit financier de 2019, alors que les restrictions liées à la COVID étaient à un point culminant. Elle a également réussi à déposer les états financiers audités à la réunion de mai, tel que prévu. La vérification a été effectuée avec succès sans réserve et la Mairesse déposera un rapport complet lors de la séance du Conseil de juin.

Certains citoyens ont demandé au Conseil comment nos projets et nos finances pourraient avoir été affectés compte tenu de la pandémie. À ce stade, il existe encore trop d'incertitudes pour bien comprendre l'impact sur nos ressources humaines et financières. Baie-D'Urfé verse généralement tout près de 69 % de ses revenus à l'Agglomération et donc jusqu'à ce que nous comprenions comment l'Agglomération va répartir ses dépenses entre les municipalités, nous ne pouvons pas déterminer les ressources financières que nous avons à notre disposition pour nos projets. L'Agglomération n'a fourni aucune indication quant au moment où une estimation de l'ampleur de ces coûts sera dévoilée. Une fois connus, nous pourrions revoir notre budget et prioriser nos projets pour cette année et l'année prochaine. Je peux vous assurer que c'est une préoccupation du Conseil et de l'Administration.

Je vous invite à me suivre sur Facebook à **Andrea Gilpin, Conseillère, Baie-D'Urfé, Siège 5**.

J'aimerais sincèrement remercier ceux d'entre vous qui sont chaque jour en première ligne pour aider à gérer la crise - nous ne pouvons pas vous remercier assez pour tout ce que vous faites. En terminant, je souhaite que vous et votre famille demeuriez en sécurité et en bonne santé pendant ces temps incertains.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du Conseil municipal.

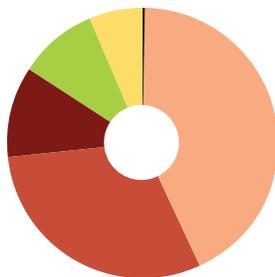


L'ÉQUILIBRE VERT URBAIN

Connaissez-vous des laboratoires à la Ville de Baie-D'Urfé qui ont la capacité de produire l'oxygène pour nos poumons, de purifier l'air qu'on respire chaque minute et l'eau qu'on boit chaque jour? Des labos qui pompent l'excès d'eau de nos terrains, qui aident à contrôler l'humidité dans nos sous-sols? Oui, vous avez deviné, c'est de nos ARBRES qu'il est question!

Les arbres comme presque tous les végétaux sont des organismes autotrophes. Cela veut dire qu'ils fabriquent leur propre nourriture qui leurs permettent de croître. Ils sont principalement les seuls à produire des substances organiques à partir de matières inorganiques. Grâce à la photosynthèse, les végétaux produisent l'oxygène sans lequel, de nombreuses espèces tout comme l'être humain ne pourraient survivre.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC EN 2016



SECTEUR D'ACTIVITÉ	%
Électricité	0,3
Déchets	6,2
Agriculture	9,6
Résidentiel, commercial et institutionnel	10,8
Industrie	30,1
Transport	43,0

La consommation d'oxygène par personne au repos, est évaluée à environ 3,5 millilitres par minute. Alors si un arbre mature produit en moyenne 120 kg d'oxygène par année, cela correspond à la consommation annuelle d'une famille composée de trois personnes (2 adultes et 1 enfant). N'oublions pas d'inclure dans ces calculs qu'une seule voiture consomme 2,8 kg d'oxygène par litre d'essence. Alors, par 100 km parcourus, une voiture consomme la quantité d'oxygène qu'un seul arbre mature produit en un an! Selon l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre (figure 1), au Québec une personne conduit tout près de 20 000 km par an et produit 4 000 kg de CO². En moyenne, avec un

million de véhicules, on produit 4 000 000 tonnes de CO² en consommant autour de 2 200 000 tonnes d'oxygène.

Incroyable n'est-ce pas? Eh bien, sachez que la solution réside dans notre arrière-cour, dans les rues, dans nos parcs et nos forêts – c'est grâce à l'arbre qui absorbe le CO² tout en procédant à la photosynthèse. La conservation des arbres et la plantation de nouvelles espèces peuvent compenser considérablement les émissions de GES en milieu urbain et améliorer la qualité de l'air. En parlant de qualité de l'air, n'oublions pas que l'arbre absorbe la poussière et les autres polluants, de sorte qu'un érable mature peut collecter jusqu'à 20 kilogrammes de poussière par an. Les autres essences comme l'orme, le hêtre, l'aulne, le saule, le chêne, l'ostryer de Virginie, tous les conifères etc., sont aussi reconnus pour filtrer l'air efficacement.

Voyez-vous mieux maintenant les laboratoires verts que sont les ARBRES autour de votre maison? Peux t-on faire davantage?

Oui!



Planifiez la plantation d'au moins un arbre cet automne. Plantez pour la qualité de l'air que vous respirez, plantez pour la qualité de l'eau que vous buvez, plantez pour la vie!...





BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Quoi de neuf!

Coordination : Valérie Fortin | Directrice des Communications



Saint-Jean-Baptiste

L'hôtel de ville et le bâtiment des Travaux publics seront tous deux **FERMÉS** le mercredi 24 juin pour la Saint-Jean-Baptiste.



CHANGEMENTS AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE



Dans le cadre de nouvelles mesures à venir et du plan d'action pour la réouverture de la Ville, veuillez noter que l'Hôtel de Ville est dorénavant **FERMÉ** entre **12 h et 13 h** du lundi au jeudi.

PROCHAINE CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS

8 JUIN

N'oubliez pas que le nombre d'articles est limité à **DIX items par ménage**.

La cueillette est à tous les deuxième lundi du mois jusqu'au 9 novembre. Ayez votre **Calendrier des collectes** toujours à portée de main!



Vous avez de vieux rebuts électroniques?

Vous pouvez également les déposer avec les encombrants ou venir les porter aux Travaux publics. **Un bac est prévu à cet effet à l'extérieur du bâtiment.**

MASQUES ET GANTS JETABLES

Utilisation en raison du Coronavirus!

Avec la période du nettoyage des plates-bandes par les équipes des Travaux publics, nous retrouvons malheureusement, bon nombre de ces items jetables sur le territoire de Baie-D'Urfé et autour du stationnement du Centre d'achat.

Tentons ensemble de respecter des mesures d'hygiène et de propreté en jetant tout débris **dans les poubelles et non par terre**, surtout en cette période de santé publique fragile.



AJOUT À L'ÉQUIPE DE L'URBANISME



Veuillez noter que Madame **Yasmine Ben** s'est jointe à l'équipe de l'Urbanisme en mai dernier à titre de *Technicienne municipale*.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous!

TAXES FONCIÈRES - REPORT DU 2^E VERSEMENT

RAPPEL

Veuillez noter qu'en raison de la situation actuelle, nous vous rappelons que le deuxième (2^e) versement des taxes a été reporté d'un mois soit le **25 JUIN 2020**.

